

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ICOM1100 Actualité canadienne	3	
ICOM1200 Journalisme écrit	3	
ICOM1300 Intro aux relations publiques	3	
B. Discipline connexe – Cours à option		
Choisir 9 crédits parmi les cours ADMK, ADMN, CRIM, ECON, GEOG, HIST, LING, LITT, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, STAT, TRAD.		
	3	
	3	
	3	
II. Formation générale (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
ANGL1041 Language, Writing & Reading	3	OFG 9
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8

Deuxième année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 2)		
ICOM2100 Expression orale	3	
ICOM2200 Communication numérique	3	
ICOM2900 Faits et vérifications	3	OFG 7
B. Discipline principale – Cours à option (voir notes 2 et 3)		
Choisir 9 crédits des cours de journalisme ou des cours relations publiques ou parmi les deux listes :	9	
Cours de journalisme		
ICOM2230 Médias et sociétés	(3)	
ICOM2771 Journalisme radio	(3)	
ICOM2782 Journalisme d'opinion	(3)	
Cours de relations publiques		
ICOM2120 Communication de crise	(3)	
ICOM2330 Communication interne	(3)	
ICOM2340 Communication persuasive	(3)	
C. Discipline connexe – Cours obligatoire		
SOCI2203 Méthodes qualitatives	3	
FRAN2310 Rédaction - grammaire avancée	3	
D. Discipline connexe – Cours à option		
Choisir 3 crédits parmi les cours ADMK, ADMN, CRIM, ECON, GEOG, HIST, LING, LITT, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, STAT, TRAD.		
	3	
II. Mineure (voir note 4)		
Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure		
	3	
	3	

Troisième année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoire		
ICOM3400 Déontologie de la communication	3	OFG 3
ICOM3853 Actualité internationale	3	OFG 2
B. Discipline principale – Cours à option (voir notes 2 et 3)		
Choisir 9 crédits des cours de journalisme ou des cours de relations publiques ou parmi les deux listes :	9	
Cours de journalisme		
ICOM3101 Journalisme télévisuel I	(3)	
ICOM3102 Journalisme télévisuel II	(3)	
ICOM3120 Journalisme en ligne	(3)	
Cours de relations publiques		
ICOM3100 Communication gouvernementale	(3)	
ICOM3230 Communication interculturelle	(3)	OFG 2
ICOM3320 Communication multimédia	(3)	
II. Discipline connexe – Cours obligatoire		
III. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)		OFG 5
	3	
III. Mineure (voir note 4)		
Choisir 9 crédits parmi les cours de la mineure		
	3	
	3	
	3	

Quatrième année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 2)		
ICOM4700 Séminaire	3	OFG 4
B. Discipline principale – Cours à option (voir notes 2 et 3)		
Choisir 3 cours parmi les cours suivants :	3	
Cours de journalisme		
ICOM2230 Médias et sociétés	(3)	
ICOM2771 Journalisme radio	(3)	
ICOM3101 Journalisme télévisuel I	(3)	
ICOM3102 Journalisme télévisuel II	(3)	
ICOM3120 Journalisme en ligne	(3)	
ICOM2782 Journalisme d'opinion	(3)	
Cours de relations publiques		
ICOM2120 Communication de crise	(3)	
ICOM2330 Communication interne	(3)	
ICOM2340 Communication persuasive	(3)	
ICOM3100 Communication gouvernementale	(3)	
ICOM3230 Communication interculturelle	(3)	OFG 2
ICOM3320 Communication multimédia	(3)	
Cours commun		
ICOM4601 Stage	(3)	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)		OFG 6
	3	
Choisir 12 crédits de cours au choix		
	3	
	3	
	3	
	3	
III. Mineure (voir note 4)		
Choisir 9 crédits parmi les cours de la mineure		
	3	
	3	
	3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts avec majeure en information-communication

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	CR	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ICOM3230 Communication interculturelle ou ICOM3853 Actualité internationale	3 3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ICOM3400 Déontologie de la comm.	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ICOM4700 Séminaire	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours dans la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (voir banque de cours www.umoncton.ca)	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (voir banque de cours www.umoncton.ca)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	ICOM2900 Faits et vérifications	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1041 Language, Writing and Reading	3	

Note 1 – Dans le cadre du Programme d'information-communication, vous devez compléter 90 crédits de formation fondamentale, dont 66 crédits dans la majeure et 24 crédits dans la mineure, ainsi que 30 crédits de formation générale et/ou cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le Programme d'information-communication, la **formation fondamentale** permet de répondre à quatre (4) OFG :

OFG 2 est atteint au moyen des cours ICOM3230 et ICOM3853;
OFG 3 est atteint au moyen du cours ICOM3400 ;
OFG 4 est atteint au moyen du cours ICOM4700 ;
OFG 7 est atteint au moyen du cours ICOM2900.

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois (3) OFG :

OFG 1 au moyen du cours FASS1000;
OFG 8 est atteint également par les cours FRAN1500 et FRAN1600;
OFG 9 est atteint au moyen du cours ANGL1041.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux (2) cours de la Banque de cours de formation générale soit un cours de chaque rubrique suivante :

OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences;
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez obtenir douze 12 crédits de cours au choix dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale.

Note 2 – L'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu la note B ou plus en FRAN1600 Communication écrite avant de s'inscrire aux cours ICOM2120 Communication de crise, ICOM2200 Communication numérique, ICOM2230 Médias et sociétés, ICOM2330 Communication interne, ICOM2340 Communication persuasive, ICOM2771 Journalisme radio, ICOM2782 Journalisme d'opinion, ICOM2900 Faits et vérifications, ICOM3100 Communication gouvernementale, ICOM3101 Journalisme télévisuel I, ICOM3120 Journalisme en ligne, ICOM3230 Communication interculturelle, ICOM3320 Communication multimédia, ICOM3400 Déontologie de la communication, ICOM3853 Actualité internationale, ICOM4601 Stage et ICOM4700 Séminaire.

De plus, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi le cours ICOM1200 Journalisme écrit ou le cours ICOM1300 Intro aux relations publiques avant de s'inscrire aux cours ICOM2200 Communication numérique, ICOM2771 Journalisme radio, ICOM2900 Faits et vérifications et ICOM3400 Déontologie de la comm.

Elle ou il doit avoir réussi le cours ICOM1200 Journalisme écrit avant de s'inscrire aux cours ICOM3101 Journalisme télévisuel I et ICOM3120 Journalisme en ligne.

Elle ou il doit avoir réussi ICOM1300 Intro aux relations publiques avant de pouvoir s'inscrire à ICOM2120 Communication de crise, ICOM2330 Communication interne, ICOM2340 Communication persuasive, ICOM3100 Communication gouvernementale, ICOM3230 Communication interculturelle et ICOM3320 Communication multimédia.

L'inscription au cours ICOM3102 Journalisme télévisuel II nécessite la réussite du cours ICOM3101 Journalisme télévisuel I.

L'inscription aux cours ICOM3120 Journalisme en ligne et ICOM3320 Communication multimédia exige la réussite du cours préalable ICOM2200 Communication numérique.

L'inscription au cours ICOM4601 Stage exige la réussite préalable de 4 cours choisis dans les cours de journalisme et/ou de relations publiques : ICOM2120, ICOM2230, ICOM2330, ICOM2340, ICOM2771, ICOM2782, ICOM3100, ICOM3101, ICOM3102, ICOM3120, ICOM3230, ICOM3320, ICOM3400, ICOM3853 et l'accord du comité pédagogique. Selon la décision du corps professoral, l'étudiante ou l'étudiant pourrait plutôt être dirigé vers un autre cours ICOM de niveau 3000.

Le cours ICOM4700 exige la réussite préalable de 4 cours choisis dans les cours de journalisme et/ou de relations publiques : ICOM2120, ICOM2230, ICOM2330, ICOM2340, ICOM2771, ICOM2782, ICOM3100, ICOM3101, ICOM3102, ICOM3120, ICOM3230, ICOM3320, ICOM3400, ICOM3853.

Note 3 – L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un parcours plus spécifique au journalisme (ICOM2230, ICOM2771 et ICOM2782 en 2^e année ; ICOM3101, ICOM3102 et ICOM3120 en 3^e année) ou plus spécifique aux relations publiques (ICOM2120, ICOM2330 et ICOM2340 en 2^e année ; ICOM3100, ICOM3230 et ICOM3320 en 3^e année) ou une combinaison de cours des deux listes. À noter que l'étudiante ou l'étudiant doit suivre au moins 9 crédits de cours à option de niveau 3000 ou 4000.

Note 4 – Vous devez suivre de 24 crédits dans la discipline de la mineure. Consultez la feuille de route de votre mineure pour connaître les cours à suivre dans ce domaine.